

BULLETIN RÉSIDENTS-FAMILLES

CODE ROUGE

Un code rouge désigne une alerte incendie. Il est déclenché lorsqu'un détecteur détecte de la fumée, de la chaleur ou encore un agent volatile en provenance du bâtiment. Lorsque cela se produit les systèmes de protection se mettent en marche :

- Vous entendez les cloches sonner
- Toutes les issues de secours se débloquent
- Les ascenseurs sont rappelés en cas d'évacuation
- L'alimentation en gaz au service alimentaire est coupée
- La ventilation cesse de fonctionner à travers le bâtiment
- Un signal est envoyé à une centrale qui alerte aussitôt les pompiers
- Tous les employés du Groupe Roy Santé ont un rôle à jouer pour assurer la sécurité de la clientèle lorsqu'une alarme se déclenche. Pour assurer le maintien des connaissances, nous procédons à des exercices d'alerte incendie.

Lorsqu'une alarme se déclenche, nous demandons aux visiteurs de rester près de leur proche afin de les rassurer. Des consignes seront alors transmises par le responsable de chaque unité de vie.

Maxime Paradis
Chef du service entretien
et des installations matérielles

Bonne « RENTRÉE » à Tous !

Tout d'abord, l'équipe de direction, l'ensemble des gestionnaires et moi désirons vous souhaiter une **BONNE ET EXCELLENTE** rentrée. Nous vous souhaitons une année remplie de beaux moments maintenant que les grands bouleversements de la pandémie sont derrière nous. Nous espérons sincèrement que vous avez pu profiter de l'été, malgré cette température parfois assez incertaine, pour vous ressourcer et passer de bons moments en famille et avec vos proches.

Nous souhaitons saluer et remercier chaleureusement l'ensemble des employés, les gestionnaires, l'équipe médicale et le pharmacien, les bénévoles, les comités de résidents et nos différents partenaires qui œuvrent jour après jour pour faire une réelle différence dans la vie des résidents. C'est toujours un plaisir de vous accueillir et de vous rencontrer lors de visites à votre proche hébergé dans notre organisation. Nous vous remercions de votre confiance et de votre appréciable collaboration !

Encore cette année, nous reconnaissons toute **l'importance de la collaboration des résidents et leurs proches** dans les choix quotidiens qui s'exercent et qui soutiennent notre volonté d'améliorer leur milieu de vie pour être de plus en plus près de leurs besoins et intérêts.

Chaque jour de l'année comporte son lot d'enjeux de toutes sortes et soyez assurés que nous sommes tous très mobilisés pour relever les grands défis qui les accompagnent. Cette année sera une année de préparation de notre prochaine visite d'Agrément prévue en novembre 2024. Nous sommes tous très engagés à maintenir les bonnes pratiques pour demeurer **sur la route de l'Excellence**.

Nous sommes très heureux de vous impliquer, de vous consulter et de collaborer avec vous pour relever les défis de la prochaine année. Votre participation est essentielle et nous souhaitons travailler avec vous tous afin de dégager des solutions et stratégies innovantes, efficaces et qui répondent à vos besoins et préoccupations. Encore cette année, nous nous affairerons à vivre toutes les activités et projets qui sont intégrés dans notre planification stratégique 2020-2025 par l'actualisation de plan opérationnel 2023-2024.

Nous avons tous à cœur de **relever les grands défis** associés à la pénurie de main-d'œuvre, de saisir les enjeux en lien avec la complexification des besoins des résidents et de leurs proches, de maintenir de bonnes communications et d'assurer la cohérence dans nos actions.

Nous serons également des collaborateurs très engagés aux grands dossiers ministériels afin de bien représenter les réalités, besoins et préoccupations qui vous incombent.

Je suis très heureuse de réaffirmer encore cette année mon engagement à poursuivre avec toute l'équipe de Groupe Roy Santé et avec vous **sur la route de l'Excellence par une gestion humaine des ressources et de proximité et avec une grande FIERTÉ !**

Nous vous remercions encore pour votre engagement renouvelé qui fait la renommée et la fierté du Groupe Roy Santé.

**Marie-France Goyette et
l'équipe de direction et de l'ensemble des gestionnaires**

Déploiement du Plan stratégique 2020-2025 et des Priorités 2023-2024

Afin de favoriser la plus large diffusion possible du Plan stratégique 2020-2025 du Groupe Roy Santé ainsi que des grandes priorités **2023-2024 de la direction**, des outils de communication ont été développés.

Il s'agit d'abord d'un dépliant ayant pour titre « **Sur la route de l'Excellence** » qui rappelle notre mission, notre vision et nos valeurs de bienveillance, collaboration, compétence et innovation de même que nos objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années.

Quant aux grandes priorités 2023-2024 de la direction, elles sont présentées sur une seule feuille avec le visuel de l'arbre de vie. Ce dépliant et l'arbre de vie sont accessibles sur notre site web au www.grouperoyssante.ca sous la rubrique « Publications » ou dans les présentoirs à l'entrée de nos établissements.

Les gestionnaires s'assurent également qu'ils soient remis et connus des employés et de tous nos partenaires.

La Direction



Prévention de la maltraitance

Dans les établissements du Groupe Roy Santé nous sommes très vigilants afin de prévenir toute forme d'abus ou de négligence envers les résidents. Une politique est en place et un dépliant facilitant sa diffusion est accessible sur notre site web au www.grouperoyssante.ca ou dans les présentoirs à l'entrée de nos établissements.

Toute personne doit prendre les moyens nécessaires afin de prévenir et éviter tout comportement qui porte atteinte au bien-être des résidents.

Que l'on soit employé, bénévole, proche aidant ou visiteur, nous sommes tous responsables de signaler à un gestionnaire toute situation où l'on constate un manque de respect à un résident et ce, dans les plus brefs délais. La direction s'engage à prendre toutes les mesures requises pour assurer la confidentialité des renseignements.

Aucune mesure de représailles ne peut être exercée contre une personne ayant fait de bonne foi, un signalement.

M. Jean-François Gauthier, conseiller en milieu de vie est responsable de la politique de prévention de la maltraitance envers les résidents, vous pouvez le rejoindre au (514) 849-1357 poste 2500 ou par courriel à :

jean-francois.gauthier.groys@ssss.gouv.qc.ca.

La Direction

Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

Le processus de traitement des plaintes a pour objectif principal d'améliorer la qualité des services. L'examen d'une situation se fait toujours dans le plus grand respect des personnes impliquées.

Le commissaire aux plaintes est là pour vous écouter, comprendre, aider, conseiller et accompagner.

Si vous êtes insatisfait d'un service, contactez dans un premier temps la personne responsable de ce service. Aussi, vous pouvez joindre :

CHSLD St-Georges

Bureau du commissaire aux plaintes CIUSSS COMTL

CLPQS 3755, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Pavillon A

Montréal (Québec) H3T 1E2

Téléphone : 514-340-8222 poste 24222 www.ciusscentreouest.ca/plaintes

Centre Le Royer

Bureau du commissaire aux plaintes CIUSSS CEMTL

CLPQS 5415, boul. de l'Assomption Montréal (Québec) H1T 2M4

Téléphone : 514-252-3510 commissaireauxplaintes.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

